

# *La lettre d'AGLEAU n°7*

Le 5 novembre 2008

*Une Lettre, non périodique, simplement informative, courte, accompagnera notre site.  
Plus rapide à exécuter, elle vous parviendra en fonction de l'urgence.*

**AGLEAU**

## **SEDIF : suite et pas fin. M. Santini se fâche !**

Le SEDIF répond à l'article de M. Jacques Perreux, vice-président du conseil général du Val de Marne, paru dans l'Humanité du 28 octobre dernier.

Paris, le 31 octobre 2008

Monsieur le Directeur,

L'Humanité du 28 octobre dernier a publié un article de M. Jacques Perreux, vice-président du conseil général du Val de Marne, consacré à la gestion publique de l'eau, et intitulé « Monsieur Santini doit respecter le temps nécessaire à la démocratie ».

En application de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1981, je vous serais reconnaissant d'apporter à vos lecteurs les précisions suivantes :

« Dans un article de l'Humanité du 28 octobre, M. Jacques PERREUX réclame « le temps nécessaire à la démocratie » pour se prononcer sur le choix du futur mode de gestion du service public de l'eau potable en région parisienne.

Mon collègue, qui ne siège pas au SEDIF, semble mal informé par ses amis.

Mes collègues du Bureau et moi-même, qui n'avons pas de leçon de démocratie à recevoir, n'avons pas attendu leurs conseils pour mettre en œuvre le processus, qui doit conduire le SEDIF à choisir le mode de gestion du service public de l'eau applicable au 1er janvier 2011.

Enclenché dès 2006, ce processus, faut-il encore le rappeler, s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire du Code général des collectivités territoriales et, en fonction du choix opéré, du Code des marchés publics.

S'en préoccuper quatre années avant l'échéance ne semblait ni déraisonnable ni imprudent.

Je ne fais donc pour ma part que suivre, étape par étape, et dans la plus grande sérénité, un calendrier opérationnel, qui a été présenté au Comité des élus dès le 14 décembre 2006, et dont le phasage est parfaitement retracé dans son procès-verbal.

La « réflexion tranquille » réclamée par une petite fraction de la minorité du SEDIF est donc entamée depuis maintenant plus de deux ans, et en toute transparence.

Elle a été ponctuée de nombreuses réunions d'information et de formation des élus, complétées par un nombre important de documents qui leur ont été remis et publiés sur le site du SEDIF.

A l'approche des échéances annoncées, l'affolement et la fièvre ont saisi en réalité le camp de mes détracteurs. Malgré le renfort politico-médiatique orchestré par Que Choisir et quelques professionnels de l'agit-prop ou blogs altermondialistes, leur mayonnaise ne prend pas. Ils s'agitent et vibronnent dans leur petit cercle municipal, avant de déjà choisi et annoncé, en dehors de tout débat, la solution pour la gestion de l'eau dans la capitale ?

Pour mettre un terme à ces pleurnicheries, j'ai accepté, à la demande des amis de M. PERREUX, de soumettre le calendrier au vote du Comité qui s'est tenu le 23 octobre dernier.

Leur proposition de report, qui aurait prolongé un contrat qu'ils dénoncent par ailleurs à cor et à cri, dans des termes proches de la diffamation, n'a recueilli que 9 voix, très en deçà de leur potentiel. Le débat est donc clos.

Nous pouvons poursuivre notre travail qui conduira, le 11 décembre prochain, à un vote parfaitement démocratique. Le verdict démocratique : voilà ce que craignent M. PERREUX et ses amis.

Sachant - cruelle réalité pour eux – que les usagers du SEDIF sont satisfaits de leur service d'eau à près de 93 %.

Notre travail ne s'arrêtera cependant pas le 11 décembre prochain. Après l'avoir choisi, il nous faudra construire le nouveau mode de gestion, qui sera bien un mode de gestion publique, avec un pouvoir de contrôle des élus encore renforcé, et qui instaurera notamment une tarification sociale.

Pour confirmer le caractère public du service, nous aurons besoin de tout le monde, et les contributions de chacun, y compris de mes contestataires, seront les bienvenues. »

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

André SANTINI

Maire d'Issy-les-Moulineaux  
Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique

<http://www.sedif.com/news00011b20.html>

**Rappel de liens pour d'éventuels courriels :**

[liste-eau@attac.org](mailto:liste-eau@attac.org)  
[collectifeauparis@attac.org](mailto:collectifeauparis@attac.org)  
[EAUidf@yahoogroupes.fr](mailto:EAUidf@yahoogroupes.fr)  
[lettre@cace.fr](mailto:lettre@cace.fr)

**Rappel : <http://agleau.blogspot.com/>**